

## **L'inflation continue de plomber le pouvoir d'achat**

Anne-Sophie Lechevallier

Annoncé par le gouvernement pour l'été, le pic d'inflation ne pourrait être atteint qu'au début de 2024 selon l'Observatoire français des conjonctures économiques, alors que le salaire réel décrocherait de 1,8% cette année. Bonne nouvelle toutefois, l'amélioration mécanique des comptes publics.

Une nouvelle fois, le pic d'inflation se fait attendre. Alors que le gouvernement l'annonce pour l'été, il ne pourrait intervenir qu'en fin d'année, voire au début de 2024. C'est ce à quoi s'attend l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans sa dernière livraison de prévisions. L'indice des prix à la consommation augmenterait encore en moyenne de 5,8% en 2023, avant d'enfin commencer à décroître, à 3,8% en 2024. Au gré des effets de diffusion, l'inflation, oscillant depuis juin entre 5,6% et 6,3%, a changé de composition. *«En 2022, la hausse des prix de l'énergie contribuait deux fois plus à l'inflation que ceux de l'alimentation, alors que cette année ces derniers sont responsables de près de la moitié de l'inflation»*, remarque Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision de l'OFCE. Si les prix des services restent modérés, ceux des produits manufacturés augmentent. *«L'inflation se diffuse, mais elle n'est pas persistante»*, ajoute Eric Heyer, le directeur du même département.

Dans le même temps, les salaires ont certes augmenté, mais pas suffisamment pour compenser l'inflation. Le salaire réel, corrigé de la hausse des prix de consommation, pourrait même baisser de 1,8% cette année, avant de croître de 1,2% l'an prochain. *«En tenant compte des effets de second tour liés à l'indexation automatique du smic et de la hausse nominale des salaires, le salaire moyen par tête connaîtrait une hausse nominale de 5,6% en 2023 et 4,9% en 2024 (après 5,6% en 2022) et l'inflation hors énergie devrait croître de 5,9% en 2023 puis 4,2% en 2024»*, considèrent les économistes. Les mesures fiscales déployées n'ont pas non plus suffi à éviter le recul du pouvoir d'achat, estimé à 1,2% sur la période 2022-2024, par unité de consommation. Logiquement, les ménages ont freiné les dépenses, la consommation chutant de 1,2% au dernier trimestre de 2022 par rapport à la même période en 2021. *«A l'exception de l'année 2020, une telle contraction n'a jamais été observée depuis 1950»*, soulignent les économistes.

«Déconnexion entre entreprises et ménages»

La succession de chocs - la vague Omicron et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la crise énergétique, la remontée des taux, l'arrêt progressif des mesures exceptionnelles de soutien, comme le bouclier sur les prix du gaz et de l'électricité... - devrait peser lourd sur l'activité entre 2022 et 2024. Trois points de PIB, calcule l'OFCE. Sans ces chocs, la croissance aurait été de 4,1% en 2022, au lieu des 2,6% constatés. De 1,6% en 2023, au lieu du taux de 0,8% prévu. Et de 1,7% en 2024 et non de 1,2% comme anticipé. L'économie française devrait échapper à la récession *«statistiquement»*, souligne Mathieu Plane, mais elle accuse bien *«un déficit d'activité»*. Il évoque une *«déconnexion entre entreprises et ménages»* dans la période actuelle : *«l'investissement des entreprises et la variation des stocks tirent la croissance tandis que la consommation et l'investissement des*

*ménages la plombent*». Toutes les prévisions n'intègrent pas les aléas qui continuent de planer, comme le risque de rencontrer des difficultés dans l'approvisionnement énergétique l'hiver prochain ou le [risque de crise bancaire](#).

Cette année devrait aussi être marquée par un retournement du marché du travail, rendant de plus en plus hypothétique la promesse présidentielle de parvenir au plein-emploi à la fin de ce quinquennat. Le taux de chômage augmenterait à nouveau au deuxième semestre : de 7,2% aujourd'hui, il passerait à 7,4% à la fin de l'année et à 7,9% à la fin de 2024, avec 100 000 pertes d'emploi entre la fin de l'année 2022 et 2024. Deux raisons principales expliquent cette rupture : la baisse de l'apprentissage liée à la réduction des primes, et la hausse de la durée du travail qui reviendrait au niveau d'avant la pandémie en lien avec un recours moindre au chômage partiel. Et encore, l'OFCE ne prend pas pour hypothèse un [rattrapage des faillites](#) d'entreprises qui n'ont pas eu lieu en raison des aides publiques massives accordées pendant la pandémie.

Le déficit public pourrait continuer à baisser

L'inflation n'a pas que des effets dommageables. Elle recèle de bonnes surprises en matière de dette publique. Avec la disparition des mesures d'urgence, le déficit public pourrait continuer à baisser à 4,5% du PIB puis 4% en 2024. La dette passerait de 111,6% du PIB en 2022 à 107,8% en 2024. *«Ce ratio bénéficie d'une croissance du PIB nominal vigoureuse avec la hausse marquée des prix du PIB, notent les économistes. L'inflation élevée relève comptablement le niveau de déficit qui stabilise le ratio d'endettement, allégeant ainsi le poids de la dette».* *«Il n'y a pas d'argument fort pour une consolidation fiscale rapide dans un tel environnement de croissance faible»*, constate Xavier Ragot, le président de l'OFCE. [De quoi relativiser l'urgence](#) et la nécessité d'une politique de rigueur à l'heure où Elisabeth Borne s'appête à envoyer une lettre de cadrage budgétaire aux ministres et où Bercy s'engage dans une revue générale de la dépense publique.